

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Grand Est organise des

# Journées d'information 2024

À l'attention des agents de la fonction publique d'État exerçant en région Grand Est

Cette année les journées d'information aborderont le thème suivant :

## **Sensibilisation à la gestion du Stress**

**Mieux se connaître face au stress**

**Gérer ses émotions**

**Gagner en tranquillité et qualité de vie au travail**

Chaque session se compose d'une journée, qui aura lieu à :

Inscriptions déjà ouvertes :

- **Strasbourg le jeudi 22.02.2024**
- **Colmar le vendredi 23.02.2024**

Inscriptions ouvertes en mars :

- **Mulhouse le vendredi 12.04.2024**

Inscriptions ouvertes en mai :

- **Chaumont le jeudi 13.06.2024**
- **Troyes le vendredi 14.06.2024**

Préfecture de la région Grand Est

Tél : 03 88 21 67 68

[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est)

- Metz le jeudi 27 juin 2024
- Nancy le vendredi 28 juin 2024

Inscriptions ouvertes en septembre :

- Châlons le mercredi 02 octobre 2024
- Reims le jeudi 03 octobre 2024
- Charleville le vendredi 04 octobre 2024
- Strasbourg le jeudi 17 octobre 2024
- Colmar le vendredi 18 octobre 2024

Inscriptions ouvertes en octobre :

- Nancy le jeudi 07 novembre 2024
- Épinal le vendredi 08 novembre 2024
- Metz le vendredi 15 novembre 2024

Les inscriptions se font directement sur le site internet de la SRIAS : <https://www.srias-grandest.fr/article.php?id=118>

**Une attestation d'appartenance à la fonction publique (fiche de salaire, titre de pension ou carte professionnelle) est obligatoire.**

Une convocation sera adressée à chaque personne retenue environ 15 jours avant le début de la journée. **Le lieu exact sera précisé à ce moment-là.**

***Nota :** Dans la mesure où des actions similaires seront organisées dans toute la région Grand Est, la priorité sera donnée aux agents habitant à proximité des lieux définis ou aux agents dont le ministère n'organise pas d'action similaire.*

**Nous rappelons que, conformément à la circulaire du 15 février 2017, relative à l'action sociale interministérielle déconcentrée, toutes facilités de participation aux actions d'information mises en place par la SRIAS doivent être données aux agents.**

**La SRIAS n'est pas habilitée à mettre en place des formations, c'est pourquoi, nous parlons de journées d'information. Il appartient aux agents de convenir avec leur service des ressources humaine de poser des congés ou de négocier ces deux journées comme des journées de formation.**

**La SRIAS prenant en charge les frais de restauration pour le déjeuner, l'inscription à une journée comprend également l'inscription au déjeuner, sauf avis contraire.**

**Les frais de déplacement restent à la charge de l'agent.**

Préfecture de la région Grand Est

Tél : 03 88 21 67 68

[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est)

5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex



*En cas d'absence injustifiée, vous ne serez plus prioritaires aux actions proposées par la SRIAS Grand Est*

**Pour être sûr de ne pas manquer l'ouverture des inscriptions, vous pouvez vous abonner à notre newsletter :**  
<https://www.srias-grandest.fr/abonnement-newsletter.php>